



Extrait du re

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 13/05/2026
ID : 064-216401471-20260430-DCM02_30042026-DE

Du Conseil Municipal

Séance du 30 Avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Convocation adressée le 17/04/2026
Affichée le 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois d'avril à 20h, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Benoît BROUCARET, Alain ÇUBURU, Mikaël DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL ELISSALDE, Agnès DUHAU, Catherine ERRECART, Mathieu ETCHEVERRY, Sylvie GUIHO, Eric HIRIART URRUTY, Pascal JOCOU, Marie JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Vincent NYBELEN, Jorge RAMIREZ, Théo SALAMON, Stéphanie SIBERCHICOT, Bernadette SUHAS, Geneviève VEILLAT.

Absents ou excusés : Alain ITHURBIDE (procuration à Alain ÇUBURU)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Stéphanie SIBERCHICOT

DCM 02 : Dotation allouée aux écoles publiques

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, une dotation de fonctionnement, calculée en fonction du nombre d'élèves de chacune des écoles, est intégrée au budget communal, et ventilée dans les différents articles budgétaires.

La gestion en est confiée aux directeurs d'écoles qui en disposent en fonction de leurs besoins : fournitures scolaires, documentation, activités éducatives et frais annexes (transports), petit équipement, frais de télécommunications et maintenance des matériels (photocopieur, ordinateurs...)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'arrêté la dotation 2026 allouée aux écoles publiques sur la base d'un forfait par élève de 95 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pascal JOCOU

